

éloge le dévouement. Parmi les maîtres de la ville, nous nommerons Michel Malo (1629), Anthoine (1638), Jean Lepère (1638-1639), etc., (1) qui les secondèrent dans les temps d'affliction. Les noms de la plupart ont été perdus avec leurs belles actions au milieu du trouble inévitable dans ces calamités. Nous savons que plusieurs périrent en s'enfermant avec les malades que l'on accumulait dans l'hôpital.

Les *compagnons chirurgiens* ne doivent pas être oubliés; les manuscrits parlent de la mort de plusieurs d'entre eux: tel fut Pierre Chassigne, placé par Jean Thiffon, M<sup>e</sup> chirurgien, auprès du S<sup>r</sup> Dulieu (1628); au nombre de ceux qui reçurent des gratifications pour leur belle conduite, on mentionne Jean Guillard, en 1629, Jean Duchier, de Rous-sac en Berry, et Pierre Massin, en 1643: « pour s'être ex-

des pestiférés, qui se sont rencontrés atteints du dit mal à l'Hostel-Dieu durant ce temps, au lieu pour ce destiné. » (6 décembre 1637). Malherbe mourut en 1675.

Henri Charavel, de Baignolz en Languedoc, occupa le poste de l'Hôtel-Dieu de 1641 à 1647; il se fit remarquer par son zèle dans la contagion de 1642 et 1643. Il fut deux fois mandé au bureau « pour récompense et gratification, outre ses gages, à cause des *services extraordinaires* qu'il a rendus en la maison pendant le temps qu'il y a eu affliction de contagion à diverses fois. »

(1) Michel Malo, chirurgien de l'Hôtel-Dieu par *interim*, recevait, le 4 février 1629, une récompense « pour les services par lui rendus en la maison jusqu'à présent, soit pendant le temps de la maladie contagieuse, soit aussy durant que les autres chirurgiens ont été malades. »

En 1638, la contagion fit des ravages à l'Hôtel-Dieu et atteignit des servants et des officiers de la maison. Le Bureau fit un vœu à Notre-Dame de l'Île-Barbe, et prit des mesures sévères: « A cause des dangers de la contagion est enjoint au S<sup>r</sup> Anthoine, chirurgien *exposé audit Hostel-Dieu*, de renvoyer aux commissaires de la santé les malades qui se présenteront atteints dudit mal. »

En 1639, maître Jean Lepère fut récompensé « pour s'estre exposé durant le temps de cinq mois dans l'Hostel-Dieu, qui estoit affligé de maladie contagieuse, pour servir et traiter les pauvres malades pestiférés. »